

Une digitalisation complète de l'entreprise

GP Portail a transformé son modèle de vente et de production. Un site Web déclenchera automatiquement le processus de production. Les produits ont été repensés avec une chaîne de fabrication automatisée. Résultat : des délais et des coûts réduits.



1910-061 ©GP Portail

Carte d'identité



Raison sociale

GP Portail

Effectif

25 personnes

Activité

Menuiserie industrielle, fabricant de portails aluminium et PVC

Pour son projet de transformation digitale, GP Portail s'est appuyé sur les conseils des consultants mandatés par Coriin. Un long processus de gestion du projet, étape par étape, a alors été entrepris avec les fameuses phases de « Go-No Go ». Une approche qui a permis d'éviter tout dérapage et qui a contraint les délais et les coûts dans des marges raisonnables.

« Notre projet a consisté à refondre entièrement le processus de vente et de production de nos portails, notamment grâce à notre participation à une opération collective Lean proposée par le Cetim,

explique Nicolas Garnerone, le p.-d. g. de l'entreprise. *Nous souhaitons qu'une commande réalisée à partir de notre site internet puisse automatiquement déclencher le processus de production dans nos ateliers. Pour cela, nous avons également entièrement revu nos produits en y intégrant les principes de l'éco-conception avec les équipes du Cetim et le soutien de l'Ademe. Puis, nous avons automatisé la chaîne de fabrication et de distribution afin d'assurer une diminution drastique des délais et des coûts.* » Résultat : les délais entre la commande et la livraison seront divisés par trois !

Une force de frappe incomparable

« Coriin a mis à notre disposition plusieurs consultants en stratégie, gestion de projet, finances et digitalisation, poursuit Nicolas Garnerone. Une PME de 25 personnes n'a pas les capacités de s'offrir une telle force de frappe. Chaque consultant a su définir les actions à mener, pointer les blocages et mettre les alertes nécessaires pour éviter les dérives de temps et de coûts. Tout cela est extrêmement bénéfique, mais au final, c'est toujours le patron qui décide. L'opération a été longue et maintenant, il faut y aller ! »

L'action

Dans le cadre du programme Coriin, les entreprises porteuses d'un projet innovant sécurisent leur investissement ou confortent leur développement, tout en améliorant leur performance.

Service Question Réponse

Tél. : 09 70 82 16 80

sqr@cetim.fr

cetim.fr

Contact